

**CODELIAPP**

COLLECTIF de COORDINATION pour la DEFENSE de la LIGNE SNCF  
AGEN-PERIGUEUX-PARIS  
Place de la Mairie 47500 MONSEMPRON LIBOS

Co Présidents:  
Sylviane ARNAC  
Jacques VALADIÉ

Monsieur Alain ROUSSET  
Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Hôtel de Région  
14, rue François de Sourdis  
33077 BORDEAUX Cedex

Objet : Changement d'horaires  
ligne 48

Monsempron-Libos,  
le 22 janvier 2019

Monsieur le Président,

Dans notre courrier à Mr Renaud LAGRAVE du 20 Juillet 2018, nous lui indiquions les nombreux dysfonctionnements de cet axe Agen-Périgueux qui, à la longue, excèdent les usagers et les découragent progressivement.

Ils se tournent alors vers un autre moyen de transport plus adapté à leur besoins. A savoir leur véhicule personnel, sachant que cela entraîne coûts, dangers et pollution.

Nous constatons que les changements d'horaires du 8 décembre ajoutent une difficulté supplémentaire. Ceux-ci ne tiennent aucun compte des réels besoins des usagers pour leurs déplacements (travail, lycées, facultés, rendez-vous, voyages...)

Une telle démarche, de la part de la SNCF, ne peut qu'amplifier l'abandon de ce mode de transport par les usagers.

Ces nouveaux horaires, imposés par la SNCF, amplifient les problèmes. On a constaté, lors de comptages, qu'avant le changement d'horaires 500 voyageurs /jours empruntaient cet axe. Ils ne sont plus qu'environ 250 après un mois d'aléas et de vicissitudes.

Deux exemples : il y a une attente de demie heure à Penne d' Agenais pour un croisement, ce qui, évidemment allonge le trajet de demie heure pour l'usager. Au départ d'Agen le TER de 17 h 35 partant désormais à 17 H, les abonnés quittant leur lycée ou lieu de travail à cette heure sont obligés d'attendre le TER de 18h31.

L'ancien horaire pour ce TER de 17 h 35 était parfait et amenait un nombre non négligeable de voyageurs et en particulier des abonnés. En réaction immédiate, les abonnés ont créé une pétition en ligne et papier, obtenant plusieurs centaines de signatures dont vos services ont été destinataires.

Il semblerait que la SNCF mette en place des horaires ne correspondant pas du tout aux besoins de nos populations pour constater ensuite que peu de voyageurs utilisent ce moyen de transport. Cette politique de découragement des usagers serait-elle une stratégie de la SNCF pour donner des raisons éventuelles à la mise sur route de cet axe ?

Lorsque la région a validé ces nouveaux horaires, comment n'a t'elle pas anticipé la réaction des usagers devant l'annonce d'horaires totalement inadaptés à leurs besoins ? Nos élus saisis par le Codeliapp et le Collectif des usagers se sont indignés face à cette nouvelle menace concernant la mobilité dans nos territoires déjà malmenés par la crise économique.

Nous savons que certains tronçons des infrastructures sont en mauvais état, mais sur la majorité de cet axe on pourrait certainement circuler plus rapidement sans engager la sécurité.

Depuis 25 ans nous sommes mobilisés pour que soit pérennisé cet axe structurant et nous vous renouvelons notre confiance, puisque vous avez sauvé personnellement cette ligne en 2002, la région étant devenue organisatrice des transports TER.

Vous remerciant de votre attention et dans l'attente d'une réponse, nous vous adressons nos respectueuses salutations.

Les co-Présidents

Sylviane Arnac Jacques Valadié

Copie: Renaud Lagrave